

Handi-Pacte Occitanie

Kit « Période de Préparation au Reclassement »

Panel d'outils visant à faciliter l'outillage des employeurs publics concernant la mise en œuvre de la PPR

Version : mars 2023

Préambule



Le Kit PPR est composé d'un **ensemble d'outils personnalisables, prêts à l'emploi**, que vous pourrez utiliser pour structurer et déployer la période de préparation au reclassement (PPR) au sein de votre collectivité ou établissement.

Il est le fruit d'un **important travail collaboratif**, de nombreux employeurs publics ayant fait le choix **de partager leurs outils** au plus grand nombre, dans une volonté de **mutualiser les moyens** et de **favoriser le partage** entre employeurs de la Fonction Publique.

A ce titre, **toute l'équipe du Handi-Pacte Occitanie tient à remercier chaleureusement les acteurs suivants, qui ont tous transmis des outils :**

- CDG de l'Ariège
- CDG de l'Aude
- CDG de l'Eure
- CDG de la Haute-Garonne
- CDG de la Gironde
- CDG du Lot
- CDG de la Loire-Atlantique
- CDG de la Lozère
- CDG du Morbihan
- CDG des Hautes-Pyrénées
- CDG des Deux-Sèvres
- CDG de la Seine-Maritime
- CDG du Tarn-et-Garonne
- La ville de Blagnac
- La ville d'Alès
- La ville de Paris
- Le Conseil Départemental de la Haute-Garonne
- Le Handi-Pacte Auvergne Rhône-Alpes
- Le Handi-Pacte Ile-de-France
- Le Handi-Pacte Nouvelle-Aquitaine
- Le CNFPT
- Force Ouvrière 78

Contenu du kit



Le kit « PPR » est **constitué de 35 outils** (sur 200 reçus environ), et fait suite à un travail de **sélection** et de **dépersonnalisation** par l'équipe du Handi-Pacte Occitanie.

Il est construit autour de 3 principales rubriques :

- 1. Le cadre juridique : bases légales propres à chaque Fonction Publique
- 2. Documentation utiles : ensemble de guides, de vidéos, de fiches pratiques
- 3. Les outils

Précaution de lecture :

Les outils ayant tous été transmis par des employeurs relevant de la Fonction Publique Territoriale, les références juridiques sont celles relevant de la territoriale.

Néanmoins, les employeurs de la Fonction Publique d'Etat et de la Fonction Publique Hospitalière peuvent tout à fait utiliser les outils proposés, en intégrant les dispositions légales et réglementaires qui les concernent.

Par ailleurs, un vade-mecum est en cours d'élaboration par la DGAFP et sera mis à disposition au cours de l'année 2023. Celui-ci intégrera des modèles d'outils.

Cartographie des outils mis à disposition



Le dossier **3/ Les outils** est décliné en 7 rubriques, correspondant aux différentes étapes de la mise en œuvre de la Période de Préparation au Reclassement. Chaque sous-dossier comprend plusieurs outils qui poursuivent des objectifs distincts.



Cartographie des outils mis à disposition

1. L'ouverture du dossier



Cette rubrique est composée des outils suivants :

Numéro de l'outil	Intitulé	Contributeur
1.1	▪ Contexte et mise en œuvre de la PPR	▪ CDG 11
1.2	▪ Courrier information agent PPR	▪ CDG 09
1.3	▪ Délibération PPR	▪ CDG 82
1.4	▪ Formulaire de réponse PPR	▪ CDG 46
1.5	▪ Navette médecine prévention	▪ CDG 65
1.6	▪ Fiche de protection sociale	▪ CDG 82
1.7	▪ Arrêté octroi PPR	▪ CDG 11

Cartographie des outils mis à disposition

2. L'évaluation du besoin



Cette rubrique est composée des outils suivants :

Numéro de l'outil	Intitulé	Contributeur
2.1	▪ Analyse du besoin en accompagnement	▪ CDG 11
2.2	▪ Questionnaire préalable à la définition du projet de PPR	▪ Handi-Pacte Ile-de-France
2.3	▪ Enquête préalable à une PPR	▪ CDG 33
2.4	▪ Recensement des formations	▪ CDG 11
2.5	▪ Recensement des possibilités d'accueil en stage	▪ CDG 11

Cartographie des outils mis à disposition

3. Conventions, annexes et avenants



Cette rubrique est composée des outils suivants :

Numéro de l'outil	Intitulé	Contributeur
3.1	▪ Convention PPR	▪ CDG 11
3.2	▪ Courrier proposition de stage	▪ Handi-Pacte AURA
3.3	▪ Convention d'immersion tripartite	▪ CDG 56
3.4	▪ Période de formation	▪ CDG 11
3.5	▪ Avenant prolongement PPR	▪ CDG 11
3.6	▪ Plan d'actions	▪ CDG 48

Cartographie des outils mis à disposition

4. L'information des bénéficiaires



Cette rubrique est composée des outils suivants :

Numéro de l'outil	Intitulé	Contributeur
4.1	<ul style="list-style-type: none">Vidéo d'information à destination des cadres - Votre rôle pendant la PPR	<ul style="list-style-type: none">Handi-Pacte AURA
4.2	<ul style="list-style-type: none">Vidéo d'information à destination de l'ensemble des agents - La PPR	<ul style="list-style-type: none">Handi-Pacte AURA
4.3	<ul style="list-style-type: none">Guide d'information à destination des agents (non modifiable)	<ul style="list-style-type: none">Ville de Paris
4.4	<ul style="list-style-type: none">Plaquette personnalisable à destination des agents	<ul style="list-style-type: none">Handi-Pacte AURA
4.5	<ul style="list-style-type: none">Fiche argumentaire à destination des agents pour leur expliquer l'intérêt de la PPR	<ul style="list-style-type: none">Handi-Pacte IDF
4.6	<ul style="list-style-type: none">FAQ relative à la PPR à destination des agents	<ul style="list-style-type: none">CDG 65
4.7	<ul style="list-style-type: none">Guide pratique à destination des agents	<ul style="list-style-type: none">CDG 79

Cartographie des outils mis à disposition

5. L'évaluation



Cette rubrique est composée des outils suivants :

Numéro de l'outil	Intitulé	Contributeur
5.1	▪ Evaluation périodique de la PPR	▪ CDG 11
5.2	▪ Bilan de stage réalisé dans le cadre de la PPR	▪ CDG 56
5.3	▪ Evaluation des formations réalisées dans le cadre de la PPR	▪ CDG 48
5.4	▪ Grille d'évaluation des compétences dans le cadre d'une immersion	▪ CDG 56
5.5	▪ Fiche de suivi et d'évaluation de l'agent dans le cadre de la PPR	▪ CDG 76

Cartographie des outils mis à disposition

6. La fin de la PPR



Cette rubrique est composée des outils suivants :

Numéro de l'outil	Intitulé	Contributeur
6.1	▪ Fiche clôture du dossier	▪ CDG 11
6.2	▪ Courrier de clôture à destination de l'agent	▪ CDG 32
6.3	▪ Arrêté portant maintien en activité à l'issue de la PPR	▪ CDG 11

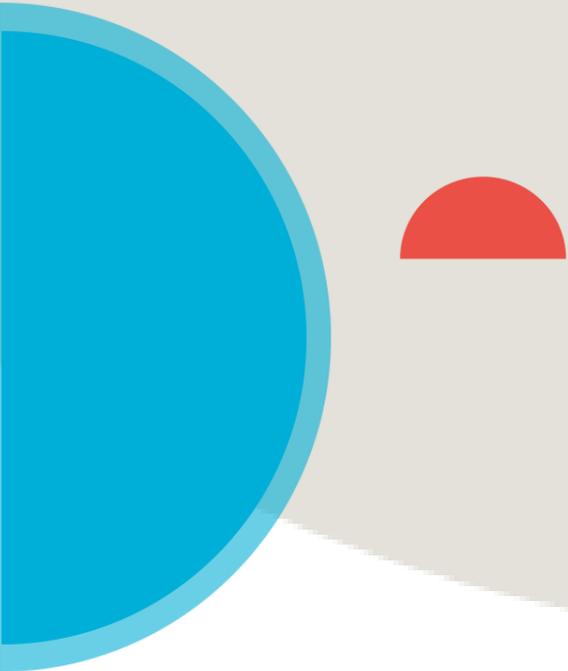
Cartographie des outils mis à disposition

7. Les kits complets inspirants

Cette rubrique est composée des outils suivants :



Numéro de l'outil	Intitulé	Contributeur
7.1	▪ Ensemble des outils - Dispositif Atout PPR	▪ CDG 31
7.2	▪ Ensemble des outils - Carnet de bord PPR	▪ CDG 11



Les acteurs du Handi- Pacte Occitanie

Les pilotes du Handi-Pacte Occitanie

Marc GUERRIER DE DUMAST

Délégué territorial handicap FIPHFP Occitanie
Marc.guerrierdedumast@caissedesdepots.fr



Clémence WEGSCHEIDER

Directrice de la plate-forme régionale d'appui interministériel à la gestion
des ressources humaines
clemence.wegscheider@occitanie.gouv.fr

Sandrine SAINTOYANT

Conseillère action sociale et environnement professionnel
sandrine.saintoyant@occitanie.gouv.fr



L'équipe d'animation



Pierre Jolidon

*Chef de projet du Handi-Pacte Occitanie
Juriste en droit public, spécialiste des politiques de santé
au travail*

Anne-Charlotte Jacob
*Consultante emploi et santé
Handicap en emploi*



Emilie René
*Consultante sénior
Spécialiste des sujets Handicap & emploi*



Cyril Bart

*Consultant-formateur, expert en intelligence collective et réseaux
professionnels
Com/une Différence*

Elodie Terrier

*Double formation en psychologie du travail et
management des RH*



Nathalie Bériard

*Consultante et formatrice sur le handicap et la diversité
Com/une Différence*

Adresse mail : pacte.occitanie@amnyos.com

